PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale de la protection des populations

Direction départementale de la protection des populations

Service Vétérinaire – Santé Protection Animales et Environnement

Annecy, le 12 octobre 2026

Références : 2026-03581

Affaire suivie par Gaëtan LABESQUE
04 50 10 90 88 – 07 85 87 23 49
ddpp@haute-savoie.gouv.fr

Bordereau d'envoi

à

PAIC

désignation des pièces	observations
• **Rapport de l'inspection n°2026-03506 relatif au « *Porter à Connaissance* » de la société SARL ECO3R pour un projet d'extension d'une unité de méthanisation situé 81 route du Chenay à GROISY (74570).**	Pour mise en consultation en application de l'article R.181-46 du Code de l'environnement : * à consultation du public conformément aux dispositions de l'article L.123-19-2 (**PPVE**) du Code de l'environnement ; * à l'avis des services de l'**ARS**, de la **DDT 74 (SEE et SAR)**, du **SDIS 74** et du **Conseil Départemental de la Haute-Savoie au titre des transports** ; * à l'avis du conseil municipal de **GROISY** conformément aux dispositions de l'article R.181-18 du Code de l'environnement ; * à l'avis des conseils municipaux d'**ALEX, ANNECY, ARGONAY, CHARVONNEX, CRUSEILLES, CUVAT, FILLIÈRE, LE SAPPEY, POISY, VILLAZ et VILLY-LE-PELLOUX.** conformément aux dispositions de l'article R.181-18 du Code de l'environnement pour le plan d'épandage ;

	* à l'avis de la **Mission d'expertise et de suivi des épandages** (*MESE*) de la chambre d'agriculture Savoie Mont Blanc au titre de l'épandage

L'inspecteur de l'environnement

Gaetan LABESQUE

Inspecteur

Gaëtan LABESQUE